



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Subventions aux Unions locales des Syndicats

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040039

Vie de la Cité

Subventions aux Unions locales des Syndicats

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2003, je vous avais proposé d'arrêter, au titre de l'année 2003 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif, le montant des subventions à allouer aux Syndicats. Néanmoins, compte tenu des règles fixées par cette délibération, il est apparu que la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) de Niort pouvait prétendre à ces aides financières. Aussi, je vous propose d'attribuer les subventions suivantes :

Subvention de fonctionnement - Imputation budgétaire 65.0251.6574 # 01689

La répartition de cette subvention est effectuée selon les résultats obtenus par chaque organisation syndicale aux élections de Niort des Prud'hommes et aux élections départementales professionnelles de l'Education Nationale :

- pour 25 % répartis en 12 parts fixes (2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, UNSA, SUD et FSU)
- pour 75 % restant au prorata des résultats électoraux obtenus pour chaque organisation syndicale.

FSU	534 €
------------	--------------

Subvention aux frais de gestion -Imputation budgétaire 65.0251.6474 # 01688

Sur 1697 m² théoriques disponibles, 25 % d'entre eux sont répartis en 12 parts fixes (2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, UNSA, SUD et FSU). Les 75 % restants sont ventilés au prorata des résultats électoraux des Prud'hommes et des élections départementales professionnelles de l'Education Nationale et sur la base de 8,57 € le m²

FSU	848,34 €
------------	-----------------

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

[Ordre du jour](#)